

## Rapport du Conseil d'Administration

---

CAMARADES,

Depuis l'assemblée de mai, le Conseil a tenu trente-cinq séances, auxquelles tous les membres de votre Conseil ont assisté régulièrement.

Pendant cette période, nous avons eu le regret d'enregistrer le décès de trois de nos camarades retraités: Breger et Bourseau, tous deux anciens associés, et Laverdure, auxiliaire.

Six de nos camarades ont fait valoir leurs droits à la retraite, ce sont les camarades associés Faucille, Gobeaux, Perrier Adrien, Boucraut Victor, Guyon, Renard.

Nous avons enregistré la démission des camarades Bailly, Bisey et Foubert.

Les inscriptions au tour de rôle étant suspendues, nous n'avons à soumettre à votre approbation que l'inscription des apprentis dont les noms suivent: Fossard André, Laporterie Henri, Henault Maurice, Comon Arsène.

Ainsi que l'Assemblée dernière en avait formulé le vœu, notre camarade Buyle a été inscrit comme associé à la date du 31 décembre 1930; nous vous demandons donc de ratifier cette inscription.

Au mois de novembre, le personnel se décompose de la façon suivante: associés, 238; temporaires, 15; auxiliaires, 222; ingénieurs, 6; employés, 31; apprentis atelier, 8; apprentis école, 20; gardiens, 3, soit au total: 543. A ce chiffre, il faut ajouter 21 auxiliaires employés dans les multiples.

Le nombre de nos camarades retraités s'élève à 47, auxquels il faut ajouter 10 dames.

En ce qui concerne nos installations de multiples extensibles, nous pouvons citer:

Installations terminées: Arles, Lagny, Etampes, Montauban, Bayeux, Autun.

Extensions de: Montrouge, Saint-Brieuc, Castres, Le Raincy, Tarbes, La Roche-sur-Yon, modification de Nancy.

En cours de montage: Blois, Lunéville, Saint-Dizier, Aubenas.

Extensions de: Mulhouse, Saint-Cloud, Monaco, Bergerac, Saint-Dié (réfection).

En fabrication: Aurillac, Sélestat, Toul, Bourgoin; nouvelle extension d'Oran.

Extensions de: Agen, Montargis, Bar-le-Duc, Verdun.

En étude: Honfleur; extension de Limoges, Bourges, Grenoble, Creil, Chambéry, Auxerre, Aix-les-Bains, Quimper, Annemasse.

Travaux divers: postes mobiles, matériel 1924, meubles pour la T.S.F.; têtes de répartiteur, appareils muraux et mobiles pour le Maroc et la Tunisie.

Le service commercial continue son travail d'une façon satisfaisante, bien qu'ayant répondu à une demande de compression de personnel formulée par votre Conseil. Il n'existe plus, dans ce service, aucun retard pour l'envoi des relevés de travaux, les envois ayant lieu moins de six semaines après la demande de contrôle d'un multiple.

Le service technique s'est trouvé compressé du fait du départ d'un ingénieur; de plus, M. Pizarnick nous a quittés pour aller accomplir son service militaire. Nous avons profité de ces départs pour mettre à exécution ce que nous avions préconisé depuis longtemps, et nous avons décidé, d'accord avec notre ingénieur en chef, de remplacer un de ces messieurs par un de nos jeunes camarades, en qui nous croyons avoir trouvé un collaborateur qualifié.

Nous nous efforçons toujours à une collaboration très étroite entre le service technique et les différents rouages de la maison, persuadés que c'est de cette seule méthode que nous pourrions obtenir des résultats satisfaisants.

Le bureau d'études ayant spécialisé le personnel dans les divers travaux à accomplir, s'efforce de son mieux pour donner satisfaction à l'ensemble de la maison.

Le service nomenclature, prix de revient et archives fonctionne maintenant d'une façon normale sous la direction du camarade Saintpapt, qui s'est assimilé de son mieux à sa nouvelle tâche. Lors de la compression, ce service a été diminué d'une employée.

L'outillage du R.6 est presque terminé.

Nous avons demandé à l'Administration l'autorisation de commencer la fabrication, quelques organes sont déjà en voie de réalisation.

De plus, nous avons remis à l'Administration à fin d'examen le devis concernant l'installation de Mézières-Charleville.

L'importance des nouveaux outils à concevoir, ainsi que l'entretien du matériel en service, nécessitent l'agrandissement de l'outillage. L'avancement des nouveaux bâtiments va nous permettre de pouvoir réaliser ce projet.

La vente au privé est en diminution sur le semestre précédent, la situation actuelle y contribue certainement pour une grande part, toutefois, différents appareils nouveaux n'étant pas encore au point, ceci a certainement joué un rôle dans la diminution du chiffre d'affaires.

Dans l'automatique A.O.I.P., les types à 10, 19, 28, 50 et 100 lignes sont établis et la fabrication en est maintenant effectuée dans nos ateliers sauf un organe: le sélecteur.

Les appareils de mesures suivent une marche ascendante. Le chiffre de vente pour le troisième trimestre de l'année 1931 est supérieur au trimestre correspondant de l'année 1930. Cette fabrication étant maintenant suffisamment bien établie, nous pourrions bientôt rattacher la comptabilité de ce service à la comptabilité générale de la maison, ainsi que le vœu en a déjà été formulé.

Le service d'expédition, dont les emballeurs étaient un peu à l'étroit dans la boutique que nous occupions rue Charles-Fourier, dispose maintenant d'une façon définitive d'un emplacement qui, lorsque l'aménagement en sera réalisé, simplifiera de beaucoup le travail de manutention. Avec l'agrandissement du magasin 3, différentes réformes seront apportées pour en assurer une meilleure organisation.

Etant donné les circonstances actuelles, notre service d'achats a dû faire un effort sérieux auprès de nos fournisseurs afin d'obtenir des prix que nous imposaient les conditions dans lesquelles nous avons obtenu certaines commandes. Les diminutions obtenues nous permettront de meilleurs résultats sur ces commandes, que nous avons été dans l'obligation de prendre pour pouvoir occuper le personnel.

La comptabilité industrielle, bien qu'ayant réduit son personnel, a pu accomplir sa tâche. Différentes améliorations sont envisagées concurremment avec les nouvelles dispositions qui seront réalisées dans ce service du fait des agrandissements.

Même situation pour le service main-d'œuvre qui, par suite de la collaboration avec le service de la comptabilité, a pu réduire son personnel sans que son travail subisse des retards.

Dans le courant de ce semestre, ainsi que l'ordre en avait été établi précédemment, notre matériel s'est augmenté d'une machine à tailler, d'une aléuseuse, d'une rectifieuse, et nous avons passé commande pour une fraiseuse destinée à l'outillage. La machine devant servir à rectifier le carton bakérisé est rentrée aussi tout dernièrement.

A la suite de l'examen de notre situation, nous nous sommes aperçus de l'augmentation de nos frais généraux, aussi pour remédier à cet état de choses, nous sommes-nous ingénies à faire des compressions dans les différents services émergeant aux frais généraux.



Le Conseil de la Caisse des retraites nous ayant demandé que son secrétaire mette à jour certains états au départ de notre camarade d'Harcourt; votre Conseil avait autorisé cette délégation. Depuis, un an s'est écoulé et ces travaux ne sont pas terminés. Ayant échoué dans sa tentative d'accord à ce sujet avec la Caisse des retraites, votre Conseil propose que les frais afférents à la Caisse des retraites soient supportés par elle.

Cette année, le Congrès des coopératives de production a eu une ampleur plus grande, étant donné que l'on fêtait le centenaire de la coopération de production. Trois de nos camarades nous ont représentés dans ces différentes manifestations.

Deux de nos camarades sont à la veille de nous quitter; c'est d'abord notre camarade Sintz, qui doit prendre sa retraite à la fin de l'année. Sintz avait obtenu votre confiance en 1917, lors de la création de notre école, pour diriger et former nos jeunes apprentis. Or, depuis quatorze ans, il s'est montré digne de la confiance que vous lui aviez accordée, car il a su mener à bien cette tâche si souvent ingrate d'éducateur de la jeunesse. Collaborateur des premières heures, nous perdons avec lui un coopérateur sincère et dévoué.

Vous aurez donc à nommer un camarade pour le remplacer.

Le deuxième camarade que vous aurez à remplacer est notre ami Zilliox, qui depuis dix-sept ans assume la tâche bien délicate de chef d'atelier. Ce poste très important nécessite, outre des qualités professionnelles suffisantes, une grande connaissance de la maison, étant donné la diversité des travaux exécutés par l'atelier. C'est par un vote d'atelier que nous devons pourvoir à son remplacement.

Nous nous sommes vus dans l'obligation de faire emménager des équipes dans le nouveau bâtiment avant que celui-ci soit complètement aménagé, nous nous sommes inclinés devant cette nécessité, mais nous ne procéderons plus de cette manière par la suite.

Vous avez pu constater que nous avons libéré la boutique où étaient nos emballeurs et que nos menuisiers sont installés d'une façon définitive. Nous savons que, dans cette période des transformations, il y a forcément des nécessités qui heurtent nos camarades, aussi nous vous demandons d'être un peu conciliants et nous vous assurons que votre Conseil fait tout ce qui est en son pouvoir pour réduire au minimum les inconvénients qui peuvent se présenter.

Envisageant la situation créée aux dames de nos camarades par suite de leur décès, votre Conseil a décidé de modifier le règlement de la Caisse de prévoyance. Cette modification consiste à accorder le bénéfice de cette caisse aux veuves de nos camarades retraités, ayant cinquante ans d'âge et dix ans de vie commune.

La crise qui sévit actuellement dans toute l'industrie et que nous avons pensé pouvoir éviter, a eu raison de nos prévisions; nous nous sommes efforcés d'en réduire les conséquences le plus possible, malheureusement, nous nous sommes quand même vus dans l'obligation de nous séparer de quelques camarades auxiliaires. Croyez bien que ce n'est que poussés par la nécessité que nous nous sommes vus obligés d'appliquer de telles mesures.

Voici, camarades, un résumé assez fidèle de l'activité de votre Conseil pendant le semestre écoulé, nous pensons qu'il vous donnera satisfaction, et nous sommes à votre disposition pour vous fournir toutes explications complémentaires.

A la suite de cet exposé, vous trouverez les rapports de la Commission d'apprentissage, de la Commission sur la proposition Roux, ainsi qu'une proposition sur laquelle vous serez appelés à vous prononcer.